



Maîtriser les opérations courantes

Mise à jour le 10/04/2026

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera en capacité de :

- Maîtriser l'organisation du système comptable et les obligations légales
- Comptabiliser et valider les opérations courantes
- Traiter et comptabiliser la TVA dans les opérations courantes
- Gérer les opérations de trésorerie

Public

Comptable, Aide-comptable

Programme

Maîtriser l'organisation du système comptable et les obligations légales

- Maîtriser les dispositions du plan comptable général et ses évolutions
- Connaître les principes d'organisation comptable
- Identifier les rubriques du bilan et du compte de résultat
- Définir les principes d'un dispositif de contrôle interne

Comptabiliser et valider les opérations courantes

- Contrôler et comptabiliser les factures d'achat
 - Maîtriser les obligations légales liées à l'établissement de la facture
 - Contrôler la conformité des factures
 - Comptabiliser et valider les imputations comptables
 - Enregistrer les opérations en devises
- Contrôler et comptabiliser les factures de ventes
 - Enregistrer les opérations de vente
 - Traiter les avoirs
 - Traiter les opérations en devises
- Maîtriser le rapprochement bancaire

Traiter et comptabiliser la TVA dans les opérations courantes

- Maîtriser le mécanisme de la TVA
- Identifier les mentions obligatoires sur les pièces comptables
- Comptabiliser la TVA déductible, collectée, à décaisser
- Comptabiliser la TVA sur les débits



- Comptabiliser la TVA sur les encaissements
- Maîtriser le principe des opérations intracommunautaires
- Enregistrer les opérations autoliquidées
- Contrôler ses comptes de TVA avec la déclaration

Gérer les opérations de trésorerie

- Traiter les effets de commerce
- Recourir à l'affacturage
- Traiter les impayés
- Solutionner les différences de règlement
- Enregistrer les prêts et les emprunts
- Enregistrer les dépôts et cautionnements
- Gérer les valeurs mobilières de placement

DURÉE & DATES

3 jours soit **21 heures**

- 6-11-13 mai 2026
- 4-18 juin – 2 juillet 2026

Pour être informé d'éventuelles dates supplémentaires ou organiser une formation sur votre site : [Ecrivez à formationcontinue27@normandie.cci.fr](mailto:Ecrivez_à_formationcontinue27@normandie.cci.fr)

COÛT INTERENTREPRISES

1350 € net de taxe / pers.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module : « [Acquérir les bases de la comptabilité](#) » Niveau 1

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques illustrés de cas pratique, exercices
- Séances de formation en salle
- Supports de cours fournis aux stagiaires au format papier ou numérique.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Signature de feuilles d'émargement.
- Évaluation sous forme de questions orales ou écrites (QCM), mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.
- Attestation de formation.

ENCADREMENT



Consultant Formateur en Comptabilité.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

[Retrouvez notre charte d'accueil des personnes en situation de handicap en cliquant ici](#)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

[Retrouvez toutes les modalités d'inscription à nos formations en cliquant ici](#)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

[Vous souhaitez savoir comment se déroule une formation à la CCI Portes de Normandie ? Cliquez ici pour en connaître le déroulement.](#)

TAUX DE RÉUSSITE AUX CERTIFICATIONS

[Cliquez ici pour découvrir les taux de satisfaction à nos formations](#)

[BESOINS D'INFOS](#)

DANS LE MÊME DOMAINE

[Comptabilité Niv.1 Acquérir les bases de la comptabilité](#)

[Comptabilité Niv.2 Maîtriser les opérations courantes](#)

[Comptabilité Niv.3 Réaliser les opérations de clôture pour le bilan](#)

[NOUVEAU] [Facturation électronique](#)

[Traiter la paie en TPE-PME \(éligible CPF\)](#)

[Maîtriser les fondamentaux de la gestion d'une TPE-PME \(éligible CPF\)](#)

[ACCUEIL](#)